



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **DU PAYS D'ETAIN**

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **DU 30 JANVIER 2008**

🚩 Objet : 3° R.H.C. – informations et position à adopter

N° 2008-003

Le Président nous fait lecture du texte de la **motion** proposée (*cf. document joint*) et du compte-rendu de la rencontre du mercredi 23 janvier 2008 au Ministère (PARIS) ainsi que de la réunion d'information du jeudi 24 janvier 2008 à la salle des fêtes d'Etain.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

VOTE la motion présentée afin de solliciter le maintien du 3° R.H.C. sur la Base d'Etain-Rouvres,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches pour aboutir au maintien du 3° R.H.C. sur la Base d'Etain-Rouvres.

🚩 Objet : Création d'emploi : ouverture d'un poste d'adjoint administratif
2° classe -30/35° au 01.02.2008

N° 2008-004

Création d'un emploi d'adjoint administratif 2° classe – 30/35° à compter du 01.02.2008

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

CREE un emploi d'adjoint administratif 2° classe à compter du 01.02.2008,

PRECISE que les crédits seront prévus au BP2008 de la CODECOM,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.